

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements  
et de la Formation Supérieurs

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المديرية العامة للتعليم والتكوين العالين

N° 251 / D.G.E.F.S/2020

Alger le 13 SEP. 2020

A Messieurs les Présidents des Conférences Régionales  
(En communication avec les chefs d'établissements)

**Objet : Lancement de la session de soumission des nouveaux projets de recherche formation universitaire au titre de l'année 2021.**

Dans le cadre de la gestion des projets de recherche-formation universitaire (PRFU), j'ai l'honneur de vous informer du lancement de la session de soumission des **nouveaux projets** de recherche formation universitaire au titre de l'année 2021.

La gestion de ces projets se fait via la plate-forme dédiée à ce programme disponible sur le lien ([www.prfu-mesrs.dz](http://www.prfu-mesrs.dz)), les documents liés à ce programme sont téléchargeables sur le site de la plate-forme et comportant :

- La circulaire n° 06 du 09 décembre 2019 modifiant la circulaire n° 02 du 20 février 2018 relative à la procédure de recevabilité et de gestion des Projets de Recherche-Formation Universitaire (PRFU),
- Le calendrier des différentes périodes (soumission, validation, expertise),
- Le guide d'utilisation de la plate-forme pour chaque acteur :
  - Les porteurs de projet ;
  - Les membres de projet ;
  - Les établissements universitaires ;
  - Les conférences régionales des universités ;
  - Les conseillers scientifiques (experts) ;
  - Le ministère de l'enseignement supérieur.
- Le canevas des nouveaux projets (pour conception du projet en version papier et validation par les instances scientifiques de l'établissement).

Recevez, Messieurs les Présidents, mes cordiales salutations.

P/ Le Directeur Général



**Échéancier relatif à la soumission des nouveaux projets  
de recherche formation universitaire « PRFU »  
au titre de l'année 2021**

***Du 20 Septembre au 17 Octobre 2020***

- Soumission des nouveaux projets via la plateforme PRFU.

***Du 18 au 27 Octobre 2020***

- Validation des nouveaux projets par les responsables des établissements.

***Du 28 Octobre au 07 Novembre 2020***

- Validation des nouveaux projets par les présidents des CRUs.

***Du 08 au 14 Novembre 2020***

- Affectation des projets aux conseillers scientifiques.

***Du 15 Novembre au 14 Décembre 2020***

- Expertise des projets par les conseillers scientifiques.

***Du 15 au 31 Décembre 2020***

- Etablissement des états d'agrément des projets.

***Du 15 au 20 Décembre 2020***

- Période des recours.

***Du 21 au 31 Décembre 2020***

- Expertise des recours

